



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Dossier 5 | 2006

Économie plurielle, responsabilité sociale et développement durable

Editorial

Franck-Dominique Vivien



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/1702>

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Franck-Dominique Vivien, « Editorial », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 5 | 2006, mis en ligne le 16 janvier 2006, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/1702>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Editorial

Franck-Dominique Vivien

- 1 La problématique du développement durable est, pour une part, portée par une aspiration à vouloir changer les choses et le monde, et d'abord ceux de l'économie. Pour beaucoup, l'économie apparaît, en effet, comme un domaine et une science « *sinistres* », synonymes de désenchantement, de domination de la puissance de l'argent, d'exploitation des uns par les autres, de destruction de la nature... Cette volonté de vouloir changer les rapports sociaux, qui amène à repenser et requalifier l'économie, à la faire devenir « *sociale* » et « *écologique* », n'est pas nouvelle. On peut au moins la faire remonter au début du dix-neuvième siècle avec les penseurs et bâtisseurs d'utopies, dont bon nombre s'inscrivait dans une perspective socialiste. Elle a ensuite accompagné l'évolution du capitalisme tout au long du vingtième siècle. Comme l'a bien montré Dominique Allan Michaud¹, elle a connu une résurgence à la fin des années 60 et au début des années 70 dans les milieux écologistes. Nul doute qu'elle fasse l'objet aujourd'hui d'un regain d'intérêt, à la faveur de la montée en puissance de la problématique du développement durable que l'on observe depuis plus de vingt ans, alors que l'on met de plus en plus ouvertement en cause la croissance et le libéralisme² et que l'on parle abondamment en matière économique de respect, de confiance, de responsabilité, de participation, de transparence, de solidarité, d'équité...
- 2 Même si, à l'évidence, il n'a pas encore reçu tout l'écho qui lui conviendrait, la raison d'être du cinquième dossier de *Développement Durable & Territoires*, consacré à « *Economie plurielle, responsabilité sociétale et développement durable* » (coordination : Hélène Combe, Jean-Claude Gosset, Antoine Goxe et Franck-Dominique Vivien), va de soi. Il est une invitation à jeter de nouveaux regards sur l'entreprise, le commerce, la valeur... ; il est une incitation à reconsidérer les postulats, catégories de pensée et raisonnements faits dans le domaine économique et à (re)découvrir la pluralités des logiques et rationalités mises en œuvre dans les décisions et activités économiques. Ce faisant, ce dossier n°5 croise un certain nombre de thématiques et de questions abordées – ou en passe de l'être – dans d'autres dossiers de la revue DD&T. Il peut être vu notamment comme une introduction à la problématique de la responsabilité sociale des entreprises, qui est une

des manières de traduire la problématique du développement durable dans, et par, le monde des entreprises. Cette perspective s'accompagne de la mise en place de divers outils de management. C'est le cas notamment de la norme ISO 14001, sur laquelle se penche Nathalie Semal en s'interrogeant sur la place qu'y occupent en général ces « parties prenantes faibles » que sont le consommateur et le riverain. C'est le cas aussi du « bilan sociétal », outil de diagnostic et de management, élaboré par Coop. de France, sur lequel portent les textes, d'une part, de Dominique Picard et Catherine Bodet et, d'autre part, d'Yves Cariou, Sandrine Fournie et Frédéric Wallet. De son côté, Virginie Diaz Pedregal nous livre une analyse intéressante au sujet de cette autre norme montante qu'est le « commerce équitable » en pointant les différentes réalités que recouvre ce domaine qui fait l'objet d'une intense communication. Les services de l'Etat sont aussi concernés par ces évolutions managériales – on peut rappeler, par exemple, que la thématique d'« *Un Etat exemplaire* » est une des priorités de la Stratégie nationale du développement durable élaborée par le gouvernement français en 2004. En l'occurrence, Nicolas Fontaine et Natacha Gondran étudient la mise en place d'un système de management environnemental par une Direction de l'équipement à propos d'un projet routier.

- 3 Des analyses et des pistes de réflexion sont ainsi proposées en ce qui concerne certains discours, pratiques et normes économiques et sociales qui se construisent et s'instituent peu à peu au nom du développement durable. On espère que d'autres propositions viendront les étoffer, les compléter, en modifier certaines perspectives, en ouvrir d'autres... Je me permettrais de pointer quelques questions et directions de recherche qui, pour l'heure, restent un peu en suspens. Faisant écho à ce que j'ai rappelé plus haut, il serait bon d'adopter une perspective historique longue pour comprendre en quoi ce que l'on observe aujourd'hui sous l'étiquette du développement durable est véritablement nouveau ou en quoi il ne s'agit que d'un nouvel avatar de vieilles idées ou de pratiques anciennes. Il y a probablement lieu aussi de s'interroger sur les réussites et les échecs du passé en matière d'économie sociale ou d'économie écologique pour apprécier les réussites et échecs que nous réserve l'avenir. Par ailleurs, on voit bien qu'un élément critique récurrent des analyses fournies ici réside dans la distance pouvant exister entre, d'une part, les idéaux et objectifs affichés en matière de développement durable et, d'autre part, les faits observés et les résultats produits par les démarches et actions engagées. Il est souhaitable que l'on dispose de connaissances sur les méthodes et concepts qui, dans les diverses sciences sociales, permettent de rendre mieux compte de ces éventuels écarts. Il y a là un chantier pour l'interdisciplinarité, mais aussi pour chaque discipline. Dans cette perspective, il importe que les analyses des études de cas et expériences relatées nous amènent à un examen plus frontal des corpus théoriques mobilisés pour rendre compte et traduire la problématique du développement durable : dans les textes du dossier, on note des références au néo-institutionnalisme, à l'économie de la proximité, à l'économie des conventions, à l'économie des grandeurs, etc. Autant de théories qui doivent être questionnées en ce qui concerne leur heuristique. D'autres doivent entrer dans le champ d'investigation des chercheurs. On regrette ainsi que ne soient pas abordées les analyses et propositions émanant des tenants des diverses formes d'écossocialisme. Il y a, en effet, dans cet espoir de découvrir, en matière économique, de l'*alter* (de l'altérité, de l'alternative...), en même temps, une proximité et un éloignement vis-à-vis de la pensée socialiste et marxiste qu'il conviendrait d'étudier plus sérieusement. D'autres traditions de pensée dans le domaine éthique et religieux, qui ont aussi irrigué l'économie sociale, seraient à considérer. Les analyses portant sur les

propositions émanant de l'altermondialisme trouveraient aussi tout à fait leur place dans ce dossier. Enfin, on peut noter que, de manière générale, la dimension territoriale peine à apparaître dans les analyses proposées ou, du moins, si elle y est présente, elle n'en constitue pas le centre des analyses.

- 4 Pour terminer cet éditto, permettez-nous de vous présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Pour commencer par de bonnes résolutions, nous attirons votre attention sur la parution de l'appel à contribution pour le dossier 8 : « Méthodologies et pratiques territoriales de l'évaluation en matière de développement durable ».

NOTES

1. D. Allan Michaud (1989) *L'avenir de la société alternative (les idées 1968-1990)*, Paris, L'Harmattan.
sée, quel projet ? », in
tère de l'environnement, Paris, Odile
Jacob, pp. 167-174.
2. e libre-échange ne fait plus
recette », *Alternatives économiques*, n°243, janvier, pp. 56-59.

AUTEUR

FRANCK-DOMINIQUE VIVIEN

Laboratoire « Organisations marchandes et institutions », Université de Reims
Champagne Ardenne,